

# HORS SUJET

*Conférence sur les méthodes substitutives à l'expérimentation animale*

Dimanche 19 juin de 13h à 18h



**CE COLLOQUE NE COMPORTE PAS D'IMAGES CHOQUANTES**

La Nuit avec un moustique vous invite à participer à la conférence « Hors sujet », dont l'objectif est de **présenter les méthodes substitutives à l'expérimentation animale** afin d'**encourager le développement auprès de l'ensemble de la communauté scientifique et politique** tout en informant le public des connaissances actuelles, de manière à faire évoluer le regard porté sur l'expérimentation animale considérée comme incontournable.

De nombreuses méthodes substitutives existent, telles que les cultures de cellules, de tissus, d'organes ; les modèles biomathématiques ; les biopuces plus connues sous le nom d'organ chips ; ou encore les mannequins synthétiques et modèles en 3D pour l'enseignement. Mais si elles sont **efficaces scientifiquement, elles restent trop peu diffusées auprès de l'ensemble des publics** et les crédits alloués à cette recherche restent **largement insuffisants pour en développer la connaissance et la pratique dans l'enseignement et la recherche.**

Nous souhaitons donc encourager les politiques publiques en faveur des méthodes substitutives grâce au déploiement de moyens techniques et financiers conséquents.

Ainsi, à l'occasion de cette rencontre, nous présenterons un état des lieux de l'expérimentation animale (domaines de recherche et chiffres) pour glisser vers la présentation des méthodes substitutives existantes et plus précisément vers la présentation du travail du laboratoire Suisse Oncotheis spécialisé dans la recherche contre le cancer. Oncotheis est l'un des rares laboratoires à exclure complètement l'utilisation d'animaux dans le cadre de la recherche en oncologie.

**CE COLLOQUE NE COMPORTE PAS D'IMAGES CHOQUANTES**

## INTRODUCTION

**Jacques Boutault**, maire écologiste du 2e arrondissement de Paris.

## INTERVENANTS

**Audrey Jougla**, journaliste et auteur de l'ouvrage « **Profession : animal de laboratoire** ».

**André Menache**, vétérinaire et directeur d'**Antidote Europe**, comité scientifique pour une science responsable.

**Christiane LAUPIE-KOECHLIN / Dr Christophe FURGER, Pro Anima** : Promotion et financement des alternatives aux expérimentations animales. Programmes fonds EthicScience et VALITOX.

**Christophe Mas**, chercheur biologiste et cofondateur d'OncoTheis laboratoire de recherche substitutive spécialisé en oncologie.

**Pascal Durand**, député européen écologiste.

# PROGRAMME COMPLET

## Audrey JOUGLA

Audrey Jougla est diplômée de Sciences Po Paris. Elle a été journaliste avant de reprendre ses études de philosophie et se passionne pour l'éthique animale. Elle est l'auteur de l'ouvrage *Profession : animal de laboratoire*, Autrement 2015.

"Que savons-nous des expériences sur les animaux aujourd'hui ? Beaucoup d'idées reçues, souvent très manichéennes, et finalement pas grand chose. Et à moins de travailler dans la recherche, il est peu probable que vous rencontriez un jour ces animaux de laboratoire, pourtant au nombre de 2,2 millions par an en France.

Suite à son investigation sur l'expérimentation animale, menée pendant 1 an et demi dans les laboratoires et les fermes et élevages qui vivent de l'expérimentation animale, Audrey Jougla vous propose un panorama percutant et bouleversant de cette réalité actuelle, questionnant les clichés et secouant les préjugés." **Aucune image ni vidéo choc.**

## André MENACHE

André Ménache est vétérinaire et directeur d'**Antidote Europe**, comité scientifique pour une science responsable

Actuellement, le développement de méthodes substitutives qui pourraient remplacer les tests sur animaux manque de fonds pour sa réalisation. Pour chaque euro disponible dans la recherche biomédicale, on estime que les gouvernements versent 0,98 euro pour l'expérimentation animale et 0.02 euro pour le développement de méthodes substitutives. Au niveau de l'Union européenne, le centre responsable pour la validation, et donc la mise en œuvre de méthodes substitutives (ECVAM), est victime du même manque de moyens pour faire évoluer les choses. Depuis sa création en 1992, cet organisme, financé par la Commission européenne, a réussi à valider environ 40 méthodes dites « alternatives », soit moins de deux nouvelles méthodes par an. Le manque de financement pour l'ECVAM de la part de la Commission européenne pour valider des méthodes « alternatives » entraîne un autre obstacle important : les délais pour appliquer de nouvelles méthodes prometteuses. Le manque de moyens chez ECVAM fait qu'une méthode « alternative » soumise aujourd'hui à la validation par cet organisme, obtiendra son approbation 7 ans plus tard en moyenne. Vu les avancées technologiques du 21ème siècle, une méthode développée 7 ans auparavant sera obsolète bien avant sa validation.

## **Christiane LAUPIE-KOECHLIN / Dr Christophe FURGER**

Christiane Laupie-Koechlin est fondatrice de **Pro Anima**, Christophe Furger est docteur en biologie moléculaire et toxicologie. Pro Anima s'engage pour la Promotion et le financement des alternatives aux expérimentations animales. Christiane Laupie-Koechlin et le docteur Christophe Furger présenteront les programmes fonds **EthicScience** et **VALITOX**.

Le but du programme VALITOX est de promouvoir un protocole de tests in vitro en vue d'améliorer la qualité des tests des produits chimiques et de leur toxicité (notamment dans le cadre de la directive européenne REACH) en substitution aux expériences sur les animaux.

Dans la continuité de l'action menée avec VALITOX, Pro Anima a créé en 2013 le fonds et le prix EthicScience. Au fil du temps, il était devenu indispensable non seulement de proposer des alternatives mais également de financer d'autres voies de recherche que l'expérimentation animale, certes de manière modeste pour l'instant mais tout de même efficace : le fonds EthicScience a cumulé plus de 33.000 € sur 3 ans.

**Remise de prix :** dans le cadre du programme EthicScience, Pro Anima récompense la recherche menée par le laboratoire OncoTheis représentée par Christophe Mas.

## **Christophe MAS**

Christophe Mas est chercheur biologiste et cofondateur **d'OncoTheis**, laboratoire de recherche substitutive spécialisé en oncologie. Il présente des modèles in vitro substitutifs dans la recherche sur le cancer. Selon l'OMS, pas moins de 15 millions de décès sont dus au cancer dans le monde chaque année, et malgré un effort de recherche sans précédent, l'industrie pharmaceutique peine à mettre au point de nouveaux traitements. Pourquoi ces difficultés? Vraisemblablement parce que les modèles animaux utilisés dans les phases pré-cliniques ne sont pas assez représentatifs des cancers humains pour permettre le développement de médicaments efficaces. Face à ce constat, Oncotheis, une start-up spécialisée en ingénierie tissulaire, a fait le choix de développer une nouvelle génération de modèles plus prédictifs, conçus exclusivement à partir de cellules humaines. Christophe Mas, Cofondateur et Directeur scientifique d'Oncotheis présentera cette démarche innovante et discutera ces nouvelles alternatives à l'expérimentation animale dans la perspective d'une science moderne.

# Pascal DURAND

Pascal Durand est député européen écologiste. Avec la députée européenne écologiste Michèle Rivasi ils ont déposé une question avec demande de réponse écrite à la Commission européenne au sujet de la transposition de la **directive européenne 2010/63/UE** relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.

Parmi les nombreux défauts de transposition en droit français de la directive 2010/63/UE, nous notons:

- que l'évaluation des projets utilisant des animaux est réalisée en France par des "comités d'éthique" dont la composition ne garantit pas une évaluation transparente et impartiale telle qu'exigée par la directive (article 38, paragraphe 4);
- qu'aucun comité national chargé de la protection des animaux utilisés à des fins expérimentales répondant aux conditions fixées par l'article 49 n'a été créé;
- que l'obligation de publier des informations statistiques annuelles (article 54, paragraphe 2) et l'obligation de publier des résumés non techniques des projets (article 43, paragraphe 3) n'ont pas été transposées;
- que la peine maximale encourue en cas de violation d'une disposition nationale - prise en application de la directive - est une contravention de 4<sup>e</sup> classe (375 EUR) et que l'obligation d'une sanction "proportionnée" et "dissuasive" de l'article 60 n'a donc pas été transposée;
- qu'aucune initiative n'a été prise au niveau national depuis 2010 concernant la promotion des méthodes alternatives et de la recherche dans ce domaine, nonobstant les recommandations de l'article 47.

**Quelles mesures la Commission compte-t-elle prendre pour amener la France à respecter toutes les dispositions de la directive 2010/63 ?**

## Informations :

Dimanche 19 juin 2016 de 13h00 à 18h00

Salle Jean-Dame 17 rue Léopold Bellan,

75002 PARIS

Métro Sentier

GRATUIT

## Réservations :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-hors-sujet-methodes-substitutives-a-l experimentation-animale-23226094875>

## Informations :

[www.lanuitavecunmoustique.org](http://www.lanuitavecunmoustique.org)

Contact :

Lucille Peget

00 33 6 46 16 77 35

[contact@lanuitavecunmoustique.org](mailto:contact@lanuitavecunmoustique.org)